



**Les premiers ministres appuient la campagne visant à inclure la Baie de Fundy
parmi les 7 merveilles naturelles du monde**

WINNIPEG, 6 août 2010 – La Baie de Fundy possède les marées les plus élevées et les plus extrêmes du monde. Elles accueillent et extraient deux fois par jour 100 millions de tonnes d’eau de mer dans la baie, ce qui est encore plus que toutes les ressources d’eau douce des rivières du monde entier. Cette région est également un véritable sanctuaire de biodiversité marine. Elle est en effet la zone d’alimentation de plus de la moitié de la population de baleines noires de l’Atlantique Nord, une espèce menacée, et 12 autres espèces de baleines. La Baie de Fundy, située entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, représente le Canada sur la scène internationale dans le cadre de la campagne mondiale visant à identifier les Sept Nouvelles Merveilles de la nature. Il s’agit du seul site canadien parmi les 28 finalistes de ce grand concours international. Les premiers ministres invitent les Canadiens à soutenir la candidature de cette merveille canadienne de la nature en votant en ligne l’adresse suivante : <http://votemyfundy.com>.

Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées

Les premiers ministres ont discuté de l’importance de la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées pour l’amélioration de la qualité de vie de nombreux Canadiens. Le Manitoba convoquera cet automne une rencontre des ministres provinciaux et territoriaux responsables des personnes handicapées et des ministres responsables des droits de la personne afin de discuter des prochaines étapes et d’examiner les options de mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies.

Logement

Le récent ralentissement économique a fait ressortir l’importance des logements sociaux pour le tissu social du Canada. Un lieu sûr et sécuritaire où vivre constitue une condition préalable à la santé et au succès économique des Canadiens, mais malgré cela, le gouvernement fédéral mettra graduellement fin à plusieurs programmes en vertu desquels du financement fédéral est versé aux provinces et territoires (P/T) ainsi qu’à des organismes à but non lucratif pour du logement social. Conscients des besoins diversifiés de chaque province et territoire en matière de logement, les premiers ministres demandent à leur ministre responsable du logement d’identifier des solutions en vue d’assurer l’accès à des logements abordables, adéquats et stables pour tous les Canadiens, et de faire rapport aux premiers ministres d’ici le 31 décembre 2010.

Régimes de retraite

Un régime adéquat d’épargne retraite est une nécessité urgente pour tous les Canadiens. Les premiers ministres attendent avec impatience les propositions détaillées des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances, après leur prochaine rencontre, en octobre 2010. Les premiers ministres ont convenu de se réunir avant la fin de l’année pour examiner le rapport des ministres des Finances sur les options relatives aux régimes de retraite.

– 30 –

Renseignements :

Jay Branch

Directeur, communications

Conseil exécutif

Gouvernement du Manitoba

204 945-1494 – Jay.Branch@leg.gov.mb.ca